

Jérôme FARANABE
L'étoile d'un marsouin
Entre passion e transmission

Les Couleurs De l'Ouest

Mag'Ouest

Contes et légendes

Mademoiselle Prétentieuse

Saveurs de l'ouest

Le Putipèyi
Coktail Wacérol

Mémoire de l'ouest

D'Chimbo
Le démon des bois

L'Oréïde
Poème de la

Portraits

Alfred Parepou
Mireille Maroger

Alfred Parépou, de son vrai nom Pierre Félix Athénodor Méteyrand, né en 1841 à Cayenne, est une figure majeure de l'histoire littéraire guyanaise. Il est aujourd'hui reconnu comme l'un des premiers auteurs à avoir écrit un roman dans une langue créole, et surtout comme l'auteur de *Atipa*, œuvre emblématique de la Guyane.

Un parcours entre administration, politique et terrain,

Commissaire de Marine, Alfred Parépou met fin à sa carrière administrative en 1875. Il s'oriente ensuite vers l'orpaillage, activité en pleine expansion dans une Guyane en mutation. Son engagement le conduit également à la vie politique : il devient membre du Conseil Général de la Guyane, représentant la circonscription d'Oyapoc-Kaw-Approuague entre 1886 et 1887.

Républicain convaincu, il évolue dans une société encore profondément marquée par les séquelles de l'esclavage, aboli quelques décennies plus tôt. Ce contexte influence directement son regard et son écriture.

Atipa : une œuvre fondatrice

Mo chè compatriote yé la, A pou zòe mo fait Atipa. A pas francé non, a criole.

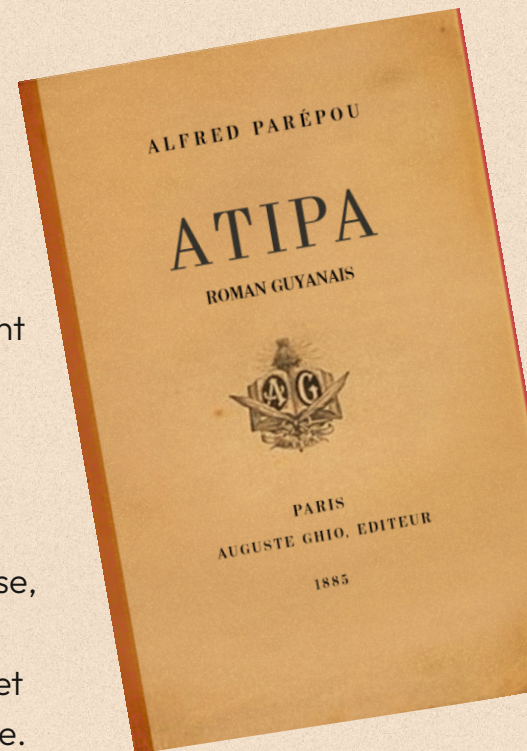
Par cette dédicace, Alfred Parépou affirme d'emblée son intention : écrire pour les Guyanais, dans leur langue. *Atipa*, publié en 1885, est ainsi bien plus qu'un roman : c'est une prise de position culturelle et politique.

Écrit en créole guyanais, le texte rompt avec les normes littéraires dominantes de son époque.

À travers le personnage d'*Atipa*, observateur lucide et souvent ironique, Parépou dresse une chronique vivante de la société guyanaise, mêlant humour, critique sociale et regard populaire.

L'œuvre s'inscrit dans un moment charnière de l'histoire du territoire : celui du passage d'une société post-esclavagiste à une économie marquée par l'orpaillage et la colonie pénitentiaire. Elle capte les tensions, les contradictions et les espoirs de cette période.

Texte audacieux et profondément subversif, *Atipa* porte une critique implicite de l'ordre colonial et de la dévalorisation culturelle des populations locales. Cette portée politique explique en partie pourquoi Parépou aurait longtemps gardé le silence sur sa paternité.



Disparition et redécouverte

L'œuvre tombe progressivement dans l'oubli, jusqu'à ce que des traces en soient retrouvées, notamment grâce au linguiste allemand Hugo Schuchardt, qui en avait étudié la langue et proposé une analyse critique.

Longtemps, une simple fiche à la Bibliothèque nationale de France attestait encore de son existence.

Ce n'est qu'au XXe siècle que le texte est véritablement redécouvert, notamment à la Bibliothèque du Congrès à Washington.

Réédité dans les années 1980 par les Éditions Caribéennes, *Atipa* est aujourd'hui considéré comme un texte fondateur de la littérature créole. Il est également reconnu pour sa valeur patrimoniale et culturelle à l'échelle internationale.

Mireille MAROGER

La jeune avocate qui dénonce le bagne

Mireille Maroger, née le 28 septembre 1908 à Madagascar, est une avocate française à la Cour d'appel de Paris. En 1935, lors d'un voyage en Amérique et dans la Caraïbe, elle découvre l'univers du bagne en Guyane. Marquée par ses lectures, notamment celles d'Albert Londres, elle décide de se confronter à cette réalité.

Ce voyage marque le point de départ d'un engagement déterminé pour dénoncer les injustices du système pénitentiaire.

Une enquête qui dérange l'État

Face aux obstacles dressés par l'administration coloniale pour dissimuler les défaillances du système pénitentiaire, Mireille Maroger entreprend une enquête approfondie. Elle publie une série d'articles dans le quotidien *Le Journal*, dénonçant les conditions de vie des bagnards et les abus du système.

Ses révélations provoquent une réaction immédiate : plus d'une centaine de surveillants du bagne (118 ou 125 selon les sources) l'assignent en justice pour diffamation. Ce procès, qui aurait pu exposer publiquement les dérives du système, n'aura finalement pas lieu, bloqué par une loi d'amnistie. Privée de cette tribune judiciaire, Maroger se retrouve en conflit direct avec l'État, sans possibilité de défendre pleinement ses accusations.



Bagne (1937) : témoignage et dénonciation

Faute de procès, Mireille Maroger prolonge son enquête par l'écriture et publie en 1937 *Bagne*. L'ouvrage s'inscrit dans une série de témoignages de l'entre-deux-guerres consacrés au système pénitentiaire colonial. À travers ce livre, elle dénonce avec force les conditions de détention et l'inhumanité du bagne, résumée dans cette formule : « De ce paradis, les hommes ont fait un enfer » Son écriture mêle enquête, indignation et regard juridique. Toutefois, le texte reste marqué par son époque : s'il défend avec vigueur certains bagnards, notamment européens, il reproduit aussi des biais coloniaux et

des représentations inégalitaires, visibles dans certains passages.

Une trajectoire brève, un impact réel

Mireille Maroger meurt tragiquement à l'âge de 29 ans dans un accident d'avion au Maroc, mettant fin à une trajectoire aussi brève qu'engagée.

Malgré la courte durée de son action, son travail contribue à nourrir le débat public sur les conditions carcérales et à renforcer la prise de conscience autour du bagne de Guyane.

Aujourd'hui, *Bagne* demeure un témoignage important : à la fois document de dénonciation et reflet des limites d'un regard extérieur, inscrit dans le contexte colonial de son époque.



A portrait of Jérôme Farnabe, a man with a beard and a dark cap, smiling slightly. The background is blurred, showing what appears to be an indoor swimming pool setting with lights and other people.

Jérôme FARNABE L'ÉTOILE D'UN MARSOUIN

Entre passion et transmission

L'étoile d'un marsouin retrace le parcours inspirant de Jérôme, dont l'enfance en Guyane est marquée par une immersion précoce dans la natation.

De ses débuts sportifs à ses expériences comme sauveteur hélitreillé, ce récit illustre comment une passion familiale est transmise et enrichie au fil des années. L'histoire célèbre la quête d'excellence et l'engagement à transmettre un héritage vivant à travers les générations.

Né dans une piscine

L'histoire de Jérôme commence avec celle de son père, originaire de Guadeloupe, qui s'installe en Guyane après son service militaire. Passionné de sport et très athlétique, il obtient un diplôme de maître nageur et devient coach, lui permettant ainsi de subvenir aux besoins de sa famille. Jérôme naît en Guyane et grandit à Matoury (Cogneau L'Amirande), entouré de ses deux sœurs. Dès son plus jeune âge, il baigne dans l'univers de la natation, son père lui transmettant sa passion pour le sport et son sens de la rigueur à travers une éducation stricte mais bienveillante.

M. Farnabe, fondateur du club "Les Marsouins de Guyane" en hommage aux

dauphins typiques de la région, insuffle une dynamique sportive à la famille. Ce club participe activement à des compétitions régionales et nationales, formant des nageurs de tous niveaux, des débutants aux compétiteurs expérimentés.

À cette époque, favoriser la mobilité des jeunes membres à travers des compétitions ou des stages est une priorité pour les associations. Dans cet environnement stimulant, le jeune Jérôme s'illustre rapidement dans le monde de la compétition. Cependant, malgré ses talents sportifs indéniables, il rencontre des difficultés à maintenir un niveau scolaire satisfaisant et doit finalement mettre un terme à sa carrière de nageur compétitif l'année du bac pour se concentrer sur ses études.

Fier d'être zéro

En tant qu'adolescent athlétique mais timide, Jérôme cherche désespérément à attirer l'attention, se lançant dans des bêtises pour se faire remarquer, même si ce n'est pas de manière brillante. Fier de ses pitreries et champion des mauvaises notes, il entend son père lui dire :

*"Tu es le genre de gars
qui se vante d'être un zéro."*

Prononcée par son père, qu'il admire, cette remarque le frappe comme une claque et un coup de pied au derrière, le poussant à réaliser qu'il pourrait utiliser son énergie de manière positive. Car il a de l'énergie à revendre.

C'est alors que son père lui offre

*"Le Pouvoir de votre subconscient"
de Joseph Murphy.*

Ce livre présente des techniques telles que la visualisation créatrice, l'affirmation positive et la prière pour exploiter le potentiel du subconscient et influencer positivement sa vie. Jérôme comprend qu'il doit apprendre à s'affirmer et se définir comme personne. Il apprend à canaliser son énergie et à visualiser ses objectifs.

Ainsi, il obtient son baccalauréat en Sciences et Technologies Tertiaires, avec des matières telles que l'économie, le droit, la gestion, la communication et la comptabilité, qui lui fournissent une base solide pour l'avenir. Pour l'instant, il rêve de devenir professeur d'EPS, attiré par l'idée de faire du sport toute la journée. N'est-ce pas typique de la jeunesse de nourrir des rêves parfois déconnectés de la réalité ?

Il faut bien que jeunesse se fasse

Direction Gwadada et l'université pour suivre la filière STAPS, une branche universitaire qui forme des professionnels dans les domaines du sport, de l'éducation physique, de la santé, et de la gestion du sport. Là-bas, Jérôme étudie une variété de sujets, y compris la physiologie, la psychologie, la biomécanique, la sociologie du sport, la pédagogie, et la nutrition sportive.

Cependant, les études sont particulièrement exigeantes pour un jeune adulte loin de sa famille. Bien que cette expérience lui permette de se reconnecter avec ses racines guadeloupéennes, Jérôme est aussi plongé dans le tourbillon de la vie étudiante : liberté, autonomie, fêtes, rencontres, et découverte de la vie adulte. Animé par sa fougue naturelle, il croit pouvoir tout gérer seul, mais il doit aussi travailler pour subvenir à ses besoins. Cette vie étudiante tiraillée entre les exigences académiques et les distractions aura raison de lui, le forçant à se poser les bonnes questions.

Retour au pays

Finalement, il abandonne son cursus STAPS pour se réorienter vers un diplôme plus concret : le Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) des Activités de la Natation, qu'il passera en Guyane. Il espère pouvoir faire une réelle différence en revenant à ses premières passions et en se concentrant sur une carrière dans le sport. Son désir est de transmettre sa passion et, pourquoi pas, de former les champions de demain.

Le BEES, qui comprend des cours théoriques, pratiques et un stage en milieu professionnel, a depuis été remplacé par le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation

Populaire et du Sport) option Activités Aquatiques et de la Natation. Ce diplôme permet d'encadrer et d'enseigner ces activités dans divers contextes tels que les clubs, les associations, les centres de loisirs, et les piscines municipales.

Grâce à son parcours universitaire, Jérôme se distingue en obtenant la meilleure note de sa promotion. Il réalise alors que briller grâce à ses compétences lui ouvre de nombreuses portes et lui offre des opportunités variées. Les structures le sollicitent pour des ateliers (PIJ) ou des interventions au sein d'associations. Bien qu'il travaille pour la piscine municipale de Monjoly, il répond à toutes les sollicitations pour parfaire son apprentissage, multiplier les expériences et les contacts.

C'est ainsi qu'une proposition inattendue se présente : un simple test de natation pour un poste de sauveteur en hélicoptère.

Sauveteur hélitreillé

La proposition est intéressante, mais Jérôme reste perplexe mais curieux.

Il se rend à la session d'évaluation un mercredi et se retrouve le samedi suivant à Middelkerke, en Belgique, pour la société NHV Group, spécialisée dans les services hélicoptères. Pendant quelques mois, il apprend le métier de sauveteur hélitreillé, formé pour être déposé depuis un hélicoptère à l'aide d'un treuil, afin de réaliser des sauvetages en mer ou dans des environnements difficiles.

Bien que la formation se passe plutôt bien, un incident en interne le contraint à rester au sol. Rapatrié en Guyane, il devient assistant personnel jusqu'à la fermeture du site

guyanais, deux ans plus tard. Il poursuit diverses formations, notamment une certification fédérale en ingénierie et management des établissements aquatiques.

L'important n'est pas la destination, mais le voyage.

En 2014, la région de Guyane et la mairie de Mana projettent la construction d'une piscine avec pour leitmotiv un recrutement "local". Bien que ses choix aient parfois semblé impulsifs, tout son parcours l'a préparé à occuper ses fonctions de responsable d'établissement. Lors de sa visite à Mana, il a eu un coup de foudre pour cette petite bourgade, rappelant une époque où convivialité et partage rapprochaient les gens.

Loin des lumières de la ville, guidé par le son des moustiques, Jérôme met en pratique son apprentissage. Il passe à la gestion d'un établissement et au management d'équipes, tout en s'adaptant aux couleurs locales. Il doit composer avec les coupures d'eau, d'électricité, la faune, la flore, et les diverses cultures...

En l'honneur de mon père

Transmettre cet héritage à travers le sport et la discipline stricte, croire en soi, faire des choix, bons ou mauvais, apprendre, se remettre en question, se réinventer, et se surpasser ; tel est le credo de Jérôme : être la meilleure version de soi-même, mais surtout être à 100%.

Ce qu'il a accompli, il l'a réalisé seul, mais toujours guidé par son étoile, l'amour bienveillant de son père. Comme son père, Jérôme aspire aujourd'hui à transmettre cet héritage à travers sa passion.

D'CHIMBO

Le Rangou

Le démon des Bois de Guyane



Mémoires de l'ouest

Issu de la tribu des Rongous, D'chimbo naquit vers 1828 au Gabon. Jeune homme trapu et vigoureux, il fut recruté en 1858 pour venir

travailler en Guyane, sur les terres aurifères de l'Approuague. Mais l'homme au caractère indomptable ne tardera pas à se faire remarquer par ses vols répétés et son audace farouche. Condamné pour coups et blessures, vol et vagabondage, il fut envoyé à la geôle de Cayenne. Le 28 janvier 1860, D'chimbo réussit à s'évader.

La forêt de l'île de Cayenne devint son domaine. Durant dix-sept mois, il sema la terreur sur l'île, frappant avec la rapidité de l'éclair et disparaissant comme un spectre parmi les fourrés et les sentiers étroits. Armé d'un sabre d'abattis et d'une barre de fer, il attaquait, volait, et parfois tuait. Pourtant, derrière la férocité de ses actes, certains témoignages révèlent un code, presque un sens de l'honneur: il épargnait les hommes et s'en prenait surtout aux femmes seules, choisissant ses cibles avec précision.

Le capitaine de frégate Bouyer le décrit comme un être à l'apparence étrange: torse nu, athlétique, tatoué et marqué de

cicatrices, avec un visage féroce, des dents limées et des bras disproportionnés. Certains y virent un djina, ce gorille colossal légendaire, partageant force et appétits démesurés. Les colons, fascinés et terrifiés, murmurèrent que D'chimbo bénéficiait d'une protection surnaturelle, que la sorcellerie était de son côté. Il construisit ses cabanes dans les bois, espionna les sentiers et réussit à échapper à toutes les poursuites. Il aida même d'autres fugitifs et marauda les habitations alentours pour se nourrir. Mais la légende avait son prix: deux hommes, Tranquille et Anguilay, le surprirent un soir dans une cuisine et le livrèrent aux autorités.

Lors de son procès, D'chimbo ne dévia pas de son impertinence et afficha un mépris total pour ses accusateurs. Condamné à mort, il fut conduit sur la place publique de Cayenne le 14 janvier 1862.

Face à la guillotine, il eut ce dernier mot célèbre:

« Bonsoir, Charlotte ; Adieu, D'chimbo ! ».

Si D'chimbo a réellement existé, ses exploits et sa violence attestés, la plupart des récits qui circulent aujourd'hui mêlent faits et légendes: l'imaginaire colonial, la peur des forêts et des bandits, et la fascination pour l'étranger rebelle ont nourri la légende de l'homme devenu mythe. Il demeure ainsi une figure historique semi-légendaire de la Guyane du XIX^{ème} siècle.

Le PUTIPÈYI

Découvrez la Poutipèyi, une délicieuse version guyanaise de la célèbre poutine québécoise, revisitée avec les saveurs uniques du territoire sud-américain.

La Poutipèyi allie croquant et moelleux, offrant une explosion de saveurs à chaque bouchée. Nappé d'une sauce riche et rehaussé de touches locales, ce plat célèbre la richesse culinaire de la Guyane. L'Amérique du Sud a désormais son propre trésor gourmand avec cette recette audacieuse et authentique.

Saveurs de l'ouest



Ingrédients

Pour les frites

500 g de fruit à pain ou de dachine - selon la saison

300 g de pommes de terre

Huile, sel et poivre

Pour le bouillon

200 g de viande ou de volaille, au choix

2 gousses d'ail, hachées

2 branches d'oignon peyi

1 bouquet de persil frais, haché

2 cuillères à soupe de sauce soja

1 cuillère à café de curcuma

1 cuillère à café de paprika

2 clous de girofle

1 feuille de laurier

1 cuillère à soupe de fécule de maïs

Facultatif : 1 cuillère à soupe de sirop de cassilipi

Pour la garniture

1 oignon émincé

100 g de fromage râpé

(cheddar, gouda ou emmental selon vos goûts)

Préparation des frites

Éplucher et laver le fruit à pain (ou dachine) et les pommes de terre.

Couper en bâtonnets de taille égale.

Plonger dans l'eau bouillante pendant 5 minutes, puis égoutter.

Faire chauffer l'huile dans une friteuse ou une grande poêle.

Faire frire une première fois jusqu'à légère coloration, puis laisser reposer.

Faire frire une seconde fois jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées et croustillantes.

Égoutter sur du papier absorbant, saler et poivrer.

Préparation du bouillon

Dans une casserole, faire dorer la viande ou la volaille sur toutes ses faces.

Ajouter les épices, l'oignon peyi et le persil.

Mélanger puis recouvrir d'eau bouillante.

Ajouter la sauce soja et laisser mijoter à feu doux jusqu'à cuisson complète

Retirer la viande.

Délayer la fécule de maïs dans un peu d'eau froide, puis l'incorporer au bouillon en remuant.

Laisser réduire jusqu'à obtenir un bouillon fluide et légèrement crémeux.

Pour une touche typique, ajouter le sirop de cassilipi en fin de cuisson.

Garniture

Effiloche la viande ou le poulet en retirant les os.

Faire revenir l'oignon émincé jusqu'à légère coloration, puis ajouter la viande et faire dorer.

Service

Dans une assiette creuse, disposer les frites. Ajouter le fromage râpé, puis la garniture d'oignons et de viande.

Napper généreusement de bouillon chaud.

Servir immédiatement.

Cocktail WACÉROL

Dans un shaker, versez 30 ml de jus de cerise frais (1/3), 60 ml de jus de wassai frais (2/3), 30 ml de gin et 1 cuillère à soupe de sucre de canne.

Secouez vigoureusement pour bien mélanger les saveurs.

Ajoutez de la glace pilée dans le shaker, puis secouez à nouveau pour bien rafraîchir le cocktail.

Versez le cocktail dans un verre et saupoudrez légèrement le zeste de cannelle pour ajouter une touche aromatique.





Contes & légendes

Mademoiselle PRÉTENTIEUSE

Mademoiselle Fionisa est une belle jeune femme qui habite dans un village.

Plus belle jeune femme qu'elle, tu ne trouveras pas.

Consciente de sa beauté, elle en devient prétentieuse. C'est pour cela qu'on la surnomme « Sa Meke Sani », la demoiselle prétentieuse.

Elle refuse chaque homme qui vient la demander en mariage.

Le premier homme, elle trouve qu'il a une trop grosse tête ;

le deuxième, elle dit qu'il a un trop gros nez ;

le troisième, elle trouve qu'il a de trop gros yeux.

Aucun homme n'est assez beau pour elle.

Sa mère essaie de la raisonner, mais rien n'y fait : elle veut un bel homme.

Un jour, un bel homme prénommé Moyn Boy — Joli Garçon — qui a entendu parler de Sa Meke Sani, arrive dans le village pour la

demander en mariage. Lorsque Sa Meke Sani lève les yeux et voit Moyn Boy, elle a failli devenir folle.

Quand Moyn Boy lui parle, elle accepte tout de suite, sans réfléchir.

Elle présente Moyn Boy à sa mère :

« Maman, j'ai trouvé l'homme que je veux, son nom c'est Moyn Boy. C'est avec lui que je vais vivre.

— D'accord, nous parlerons plus tard. Que Moyn Boy dorme dans la petite maison d'à côté et demain nous verrons comment nous allons arranger cela. »

Mais la mère sent déjà que quelque chose ne va pas. Moyn Boy n'est pas un homme ordinaire.

Le soir, la mère appelle Sa Meke

Sani :

« Mon enfant, tu ne connais même pas ce garçon. Tu ne peux pas rechercher qui il est vraiment, qui est sa famille, où il habite et ce qu'il fait avant d'accepter ?

Non, ma mère, je veux de lui. Il est beau.

- D'accord, mon enfant, c'est comme tu veux.

Mais va te coucher et réfléchis encore. »

Quand tout le monde se lève le matin, on remarque que beaucoup de coqs et de poules ont disparu. Il n'y a plus d'œufs dans les poulaillers. Tous se demandent ce qui s'est passé, qui a fait cela.

La mère de Meke Sani comprend tout de suite que Moyn Boy a quelque chose à voir dans cette histoire. Elle appelle Meke Sani :

« Meke Sani, je ne veux pas que tu vives avec ce garçon.

- Mère, je veux de lui. Cet après-midi, je partirai avec lui.

- D'accord, ma fille, puisque tu ne veux pas m'écouter, tu peux y aller. Mais avant que tu partes, j'ai quelque chose à te donner.

- C'est quoi, ma mère ?

- C'est une aiguille. On l'appelle "aiguille de feu". Tu peux coudre avec, mais si quelque chose vient pour te faire du mal, tu peux l'utiliser pour le piquer. C'est pour cela qu'elle doit toujours être sur toi, même quand tu es au lit, elle doit être à côté de toi.

- Oui, mère, je ferai comme tu as dit. »

Quand l'après-midi arrive, Moyn Boy et Meke Sani se préparent et partent. Ils marchent jusqu'à la tombée de la nuit, puis s'arrêtent en route pour dormir. Mais Meke Sani n'oublie pas le conseil de sa mère. Vers minuit, elle sent qu'on l'étrangle. Quand elle ouvre les yeux, elle voit que c'est Moyn Boy, transformé en monstre. Il crie :

« Je vais te tuer et te manger comme je l'ai fait avec les coqs, les poules et les œufs. »

Meke Sani crie, crie, crie. Se souvenant de l'aiguille, elle tend la main, la prend et pique Moyn Boy. Moyn Boy crie, tombe par terre, et commence à brûler jusqu'à devenir de la cendre. C'est à ce moment que Meke Sani comprend pourquoi sa mère lui a dit que le nom de l'aiguille est « aiguille de feu ».

Cette même nuit, elle marche jusqu'à son village.



Elle raconte à sa mère
tout ce qui s'est passé.

La mère lui dit :

« Mon enfant, tu as compris maintenant
que tu dois écouter ta mère lorsqu'elle
te dit quelque chose.

— C'est vrai, maman, tu as raison. Je vais
t'obéir à partir d'aujourd'hui. »

Depuis ce jour-là, Meke Sani a changé.

Elle obéit à sa mère, elle est plus humble
et moins prétentieuse.

Désormais, on l'appelle à nouveau par son
vrai prénom : Fionisa.



Retrouvez votre magazine en ligne

<https://lescouleursdelouest.fr>

Poème de la compté

Poème publié en 1862 par Fabien-Flavin Leblond. Il s'inscrit dans le contexte de la ruée vers l'or en Guyane française au XIXe siècle, notamment après les découvertes aurifères dans la région de l'Approuague.

À travers une écriture lyrique et classique, l'auteur célèbre les richesses du territoire guyanais tout en mêlant description géographique, ambitions coloniales et références mythologiques.

Je chante ce métal caché dans la Guyane
Que vit un Indien tout près de sa cabane ;
Aux colons étonnés qu'il a pu transporter,
Que chacun s'empressa de voir et d'exploiter.
Descends de l'Hélicon, aimable Polymnie,
Répands sur mon esprit ta sublime harmonie,
Et que le dieu des vers, joyeux de mes efforts,
Guide dans cet écrit mes feux et mes transports.

Sur les bords fortunés de la zone torride,
Où le soleil décrit un cours toujours rapide,
La Guyane apparaît, vivante de sa chaleur ;
Elle étale en tout temps sa modeste splendeur.

Le café, le coton, le girofle, la canne,
Le cacao, le riz, le rocou, la banane,
Sont venus tour à tour enrichir le planteur,
Par un commerce heureux, par leur seule valeur.

Elle dit : aussitôt la prompte Renommée,
Pour propager partout

que l'heure est proclamée,
Sous l'habit d'Indien elle indiqua les lieux
Où le métal gisait farouche à tous les yeux.
Dans l'Approuague enfin planta son étendard !

Bientôt quittant les bords du vieux Sinamari,
Elle atteint l'Oyapock et vole au Camopi !
Asile encore plus sûr des gîtes aurifères,
Réservés par le ciel pour des temps plus prospères.

*« C'est loin des environs de l'immense rideau,
Que Dieu voulut placer le riche Eldorado. »*



La suite vous appartient

La Guyane ne se résume pas.
Elle se vit, elle se raconte, elle se transmet.

Ce magazine est un passage, un lien entre les voix, une trace laissée, un point de départ pour d'autres récits à venir. Car la Guyane n'attend pas qu'on parle d'elle — elle s'écrit, chaque jour.

Et maintenant ?

À vous de prendre part à l'histoire.
À vous de faire circuler, de partager, de construire.

Une idée, un projet, une voix à faire entendre ?

Écrivez-nous : info@lescouleursdelouest.fr

La dernière page se tourne. Mais l'histoire, elle, continue.

